

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Grand'Combe-Châteleu
5-9 Pré Rondot
ferme, atelier de taillanderie et atelier (puis usine) de tournerie Vuillemin

machine à marteler (marteau mécanique Vernet)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM25005406
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : patrimoine industriel patrimoine industriel du Doubs
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : machine à marteler
Précision sur la dénomination : marteau mécanique
Appellations : marteau Vernet

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : forge à chaud

Historique

La machine date du milieu du 20^e siècle. Sur un document (non daté) des Ets Poinçonnes-Cisailles Vernet (SA au capital de 2 400 000 F), ce type de matériel ("marteau n° 1") est présenté comme un "nouveau marteau mécanique à descente verticale de la masse tombante". Il a été construit par la société Vernet, fondée par A. Vernet à Dijon (Côte-d'Or) en 1882 et spécialisée dans les machines utilisées pour le travail de la tôle. Comptant 200 salariés en 1911, cette entreprise en avait 137 en 2016 (l'atelier d'origine, au 4 rue de Colmar, a été transféré dans la zone industrielle de Dijon-nord en 1982 et la société acquise par l'Allemand Behringer en 1995). La machine étudiée a été achetée par Claude Vuillemin au cours des années 1960-1970 à un garagiste de Mamirolle (Doubs). Son moteur a été remplacé au début des années 1980 par un moteur électrique (type T90S14) fabriqué en novembre 1979 par la société Unelec, issue des Ets Japy ([usine des Prés](#), à Beaucourt, Territoire de Belfort).

Période(s) principale(s) : milieu 20^e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : A. Vernet (constructeur)
Lieu d'exécution : Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Dijon, 4 rue de Colmar, usine A. Vernet

Description

Le marteau mécanique est fait de fer (tôles), fonte aciérée (chabotte) et acier. Il se compose d'un bâti métallique en tôles rivées, fixé au sol sur un châssis en bois (destiné à absorber les vibrations) qui repose sur un massif en maçonnerie. Le bâti contient le mécanisme : un excentrique et un ressort à lames ("bielle élastique"). Le moteur électrique asynchrone (1,1 kW soit 1,5 ch, 1 400 tr/mn) est fixé au-dessus du bâti (vers l'arrière). Il actionne l'excentrique à l'aide d'une courroie : celle-ci est assez longue pour glisser sur la poulie motrice et n'être entraînée que lorsqu'un galet tendeur lui appuie dessus, le mouvement du galet étant contrôlé par une pédale circulaire entourant la chabotte. L'excentrique met en mouvement le ressort à lames, pivotant autour d'un axe (aux deux tiers de sa longueur) et dont la tête commande le coulisseau portant la masse de 15 kg. La vitesse de frappe peut varier de 50 à 215 coups minutes, suivant la force de l'appui sur la pédale ; la course utile est réglable.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : industrie métallurgique et de transformation des métaux

Éléments structurels, forme, fonctionnement : produit élaboré d'origine minérale, solide en masse, produit brut, produit semi-fini

Matériaux : fonte de fer ; acier ; fer ; bois feuillu indigène

Mesures :

Dimensions hors tout (en cm) : h = 168, la = 110, pr = 180.

Inscriptions & marques : inscription concernant le fabricant (sur partie rapportée, fondu, en relief), inscription concernant le lieu d'exécution (sur partie rapportée, fondu, en relief), logotype (sur partie rapportée, fondu, en relief), inscription technique (sur partie rapportée, fondu, en relief)

Précisions et transcriptions :

Inscription concernant le fabricant et le lieu d'exécution (plaque rivée sur le côté droit) : Poinçonneuses Cisailles Vernet / Dijon (France). Logotype et inscription technique (plaque circulaire vissée sur le côté droit) : N° 1 . 15 K / logotype (lettres A et V superposées).

État de conservation

en état de marche

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Bibliographie

- **Dijon : Vernet-Behringer, un leader mondial bien outillé. Le Bien public, 6 août 2016.**
Dijon : Vernet-Behringer, un leader mondial bien outillé. *Le Bien public*, 6 août 2016. Document accessible en ligne sur le site du *Bien public* : <http://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2016/08/06/vernet-behringer-un-leader-mondial-bien-outille> (consultation : 28 novembre 2017).

Liens web

- Vernet-Behringer : <https://www.vernet-behringer.com/fr/>

Illustrations



Vue de profil (avec la presse à balancier Gersperrin à droite).

Phot. Sonia Dourlot

IVR43_20172501576NUC4A



Vue de trois quarts côté tête.

Phot. Sonia Dourlot

IVR43_20172501577NUC4A



Plaque du constructeur

(Vernet) et logotype.

Phot. Sonia Dourlot

IVR43_20172501578NUC4A

Dossiers liés

Édifice : ferme, atelier de taillanderie et atelier (puis usine) de tournerie Vuillemin (IA25001670) Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Grand'Combe-Châteleu, 5-9 Pré Rondot

Dossiers de synthèse :

le Pays horloger et son patrimoine industriel (IA25001311)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

les machines de la taillanderie Vuillemin (IM25005402) Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Grand'Combe-Châteleu, 5-9 Pré Rondot

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de profil (avec la presse à balancier Groperrin à droite).

IVR43_20172501576NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois quarts côté tête.

IVR43_20172501577NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plaque du constructeur (Vernet) et logotype.

IVR43_20172501578NUC4A

Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation